

**Procès-verbal de la séance  
de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud  
Mardi 05 mars 2024, à 19h30,  
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel**

\*\*\*

### **Bienvenue**

Monsieur Malik Lechekhab, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population. Environ 40 personnes sont présentes.

### **Présentation des membres du bureau**

- Monsieur Lechekhab Malik, président
- Madame Tschudin Françoise, vice-présidente
- Madame Boudoux d'Hautefeuille Laurence, secrétaire
- Monsieur Schorderet Claude, membre
- Monsieur Becerra Ackermann Nataniel, membre
- Monsieur Jelmi Amaury, membre
- Madame Rinaldo Adam Sabrina, membre, excusée

### **Nomination des scrutatrices et scrutateurs**

Madame Clara Cagnoni et Monsieur Francis Boni se proposent pour se charger de cette fonction.

### **Bref rappel des outils à disposition**

Malik Lechekhab remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Il explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

### **Compte rendu de l'assemblée citoyenne du 06 novembre 2023**

Malik Lechekhab indique dans quel dicastère ont été transmis les 4 mandats citoyens et donne quelques informations concernant les 2 projets citoyens votés en 2023.

## **Présentation et mise au vote des mandats citoyens**

### **Premier mandat citoyen : Mettre à disposition des installations de sports urbains gratuits, inclusifs et accessibles sur les Rives**

Carol Chisholm présente son mandat citoyen. Elle explique qu'elle souhaiterait, dans le cadre des nouvelles Jeunes-Rives, la mise en place d'installations sportives accessibles à toutes et à tous.

### **Deuxième mandat citoyen : Mise en place d'une solution durable pour stopper la pollution à l'embouchure du Seyon**

Emily Lucas présente son mandat citoyen. Elle indique que l'embouchure du Seyon est polluée notamment à cause des déchets provenant de la Case à chocs. Elle demande qu'une solution pérenne et durable soit mise en place.

### **Troisième mandat citoyen : Installation de fontaines à eau sur le site des Jeunes-Rives et sur le terrain de sport à côté de la patinoire**

Stéphane Franco présente son mandat citoyen. Il demande que la Ville installe des fontaines à eau sur le site des Jeunes-Rives ainsi que à proximité du terrain de sport à côté de la patinoire.

### **Quatrième mandat citoyen : Végétaliser les squares du quartier des Beaux-Arts**

Jean-Marc Ledermann présente son mandat citoyen. Il propose la végétalisation des squares des Beaux-Arts et vante ses effets, notamment pour renforcer la biodiversité et réduire l'îlot de chaleur urbain.

## **Résultat des votes**

Mettre à disposition des installations de sports urbains gratuits, inclusifs et accessibles sur les Rives: oui : 35 voix / non : 1 voix

Mise en place d'une solution durable pour stopper la pollution à l'embouchure du Seyon: oui : 31 voix / non : 0 voix

Installation de fontaines à eau sur le site des Jeunes-Rives et sur le terrain de sport à côté de la patinoire : oui : 29 voix / non : 0 voix

Végétaliser les squares du quartier des Beaux-Arts: oui : 21 voix / non : 0 voix

## **Présentation et mise au vote du projet citoyen**

### **Premier projet citoyen : Le brunch coopératif**

Laure Von Wyss et Martino Guzzardo expliquent leur projet citoyen. Le brunch coopératif invitera la population à venir partager un moment convivial et participatif. Il aura lieu le dimanche 8 septembre de 10h à 15h dans le parc du Vieux-Châtel. En cas de mauvais temps, un repli à la cité universitaire ou dans d'autres locaux semble envisageable. Le budget sollicité est de 3'000.- francs.

## Résultat des votes

Le Brunch coopératif

oui : 28 voix / non : 0 voix

## Présentation et mise au vote de la résolution

### Première résolution : Proclamation de l'état d'urgence climatique

Stéphane Franco explique le contexte en quelques mots puis lit la résolution. Cette dernière propose que la Ville de Neuchâtel prenne pleinement conscience des enjeux en proclamant de l'état d'urgence climatique comme d'autres communes suisses l'ont fait ces dernières années.

## Résultat des votes

Proclamation de l'état d'urgence climatique

oui : 30 voix / non : 0 voix

## Divers

Des questions concernant la zone 30 km/h à la Rue Saint-Nicolas, l'éclairage au niveau d'un escalier proche de la gare sont discutées. Le bureau indique qu'il est possible de prendre contact avec le délégué de quartier afin qu'il puisse réorienter les personnes dans les Services concernés. Une membre du bureau explique qu'il reste encore 14'800.- dans le budget 2024 et invite les citoyens à proposer des projets citoyens pour la prochaine assemblée citoyenne. Le président du bureau répond à des questions concernant la communication. Il donne des exemples de ce qui a été mis en place par la Ville et déclare que le bouche à oreilles peut permettre d'augmenter la participation.

## Prochaine date, lieu et délai de dépôt pour l'année 2024

Assemblée d'automne : le 24 septembre 2024. Délai de dépôt des propositions le 5 septembre 2024.

L'assemblée se déroulera au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5, 2000 Neuchâtel, à 19h30.

La séance est levée à 20h50.

Neuchâtel, le 07.03.2024

Gaudelin Suter

Rédacteur du procès-verbal